

# Procès verbal de la réunion du comité : 10 octobre 2017

Membres présents : 17

## 1. Les parrainages

- Courses demain
- Donner au trésorier la facture

Cette année, on va faire une 2ème voir 3ème séance de parrainage.

Les gens ont aimé les parrainages. Minimum 3 parrainages cette année. Les dates, c'est au groupe évènementiel à voir avec Renat.

Vote pour les 3 séances de parrainages.

Pour : 15

Abstention: 2

Contre : 0

## 2. Les réunions

Les directeurs doivent venir, les membres, pas obligatoire. Réunions 2x par mois, 1 demi-heure pour mettre au point les choses (événements, mettre au clair les choses). À disponibilité commune (sondage sur Doodle).

Fixer quelque chose de régulier.

Chacun a 1 vote, seulement les votes des présents comptent. Les directeurs doivent être là, les membres viennent quand ils peuvent.

On verra sur Doodle à décider quel jour du mois.

## 3. Le pôle politique

Journée contre l'homophobie :

Pôle politique : jeudi il y a la journée contre l'homophobie. Il faut que quelqu'un soit présent à cette conférence

**Il faut envoyer les données et coordonnées**

Organisation des stands dans unimail

- Égalité
- Homophobie

Surtout le pôle politique pour les tenues de stands. Accessoirement par le pôle évènementiel. Ce fait en fonction des dates que l'on reçoit. On fera un doodle pour voir les disponibilités.

Ils recevront une feuille pour être informés.

## 4. Les soirées

On a le choix entre faire un apéro ou une grosse soirée. La fréquence dépend des périodes examens. Des fois il y avait beaucoup de gens, des fois personne.

Les apéros qui tombent le jour des soirées GSEM marchent très bien car ils enchaînent.

Le groupe évènementiel doivent faire attention aux dates pour par qu'il y ait de concurrence.

### Apéro ou grosse soirée ?

- Apéro plus important pour ceux qui ne connaissent pas (1ère année)
- Faire des apéros de manière régulière, tous les mois. Grosse soirée 1x par semestre, avant pâques.

Pour : 16

Abstention : 1

Ils vont voir avec ELSA combien d'apéro on va faire

### Relations avec ELSA :

**Mariana** va voir la réunion avec l'ELSA. On fait des soirées, le bénéfice est partagé à 50% avec ELSA. On peut modifier cette pratique.

ELSA ne mettent rien dans la contribution au niveau économique. Tous les évènements sont équivalents. Tel nombre de membre AED, le même nombre de comité ELSA. L'année passée, pour ceux qui étaient après, apparemment ce n'était pas équivalent. Par exemple nettoyer la salle à la fin, il faut que les membres de ELSA soient présents.

Pourquoi ELSA n'aident pas financièrement ? C'est une question de pratique. Pour modifier les choses, on peut en parler avec André. Avant c'était justifié car ils n'avaient pas de fonds mais la situation a changé.

Il faut soumettre au vote les propositions.

- Renat : la balance n'est pas équilibrée. Propose de faire un test pour la première soirée et on verra si l'apport des bons.

On ne reçoit pas de dons extérieurs, tous provient des soirées.

- Johan : il faut que le bénéfice se partage mais que nous restons dans nos frais pour ne pas être en déficit à la fin de la soirée. La toute fin, après les dépenses etc, il y a un bénéfice : on partage à 50% ELSA/AED.

Changer le taux ? Ils n'ont pas eu de charge.

- Renat : le bénéfice, on le divise 50% pour la première soirée.
- Kerly: AED met l'argent au début de l'argent pour investir dans la soirée. Ce qui reste du bénéfice, c'est divisé par 2.

Proposition : fixer un barème tarifaire. Faire un accord ferme.

- Maide : Les chiffres ne sont pas les mêmes, des fois 1'000.- de bénéfice, des fois 10.-. Transformer les apports physiques en argent n'est pas possible.
- Kerly : On va de toute manière, on va être là. La proposition est très difficile et peut faire des relations tendues entre AED et ELSA.

Proposition 2 : qu'ils participent au même titre que AED aux dépenses initiales.

Cette pratique a été justifiée par le fait qu'on a toujours fait comme ça. Le comité est étonné qu'ils gèrent plus d'argent que nous. Maintenant, ce n'est plus justifié. Pas de soucis économique derrière, si la soirée est déficitaire, il faut partager le déficit entre les 2. Il n'y a jamais eu de déficit. Le pire était 10.- de bénéfice. Il faut l'expliquer à André.

Proposition 3 : Partager le bénéfice : plusieurs postes. Il faut compter le nombre de personnes qui ont participé et partager selon le pourcentage de présents.

ELSA se rattache à nous. Mais seule elle ne vaut rien. AED qui prend les initiatives et ELSA vient en renfort, le répartitionnement de 50% n'est pas juste. Ils renflouent leur caisse sans faire grand-chose. C'est dommage que l'ELSA tire un profit de personnes qui viennent de manière volontaire. Pourquoi cette association en profite. Si on les implique, il faut trouver un système simple. Il faut prendre une décision.

- ❖ Vote sur la proposition 1 : pour changer la situation actuelle

Pour : unanimité.

Nouvelle proposition : partager les dépenses. Et investir à 50%

Les membres de l'ELSA sont motivés, ont plein d'idées et super investis. Ils sont plus coordonnés car ils ne sont 3. L'ELSA aide après, parfois, il y a une grosse différence entre les apports de l'AED et ceux de l'ELSA. Pour AED, il n'y a pas toujours que les membres événementiel, il y a aussi d'autres membres. Demander une participation plus importante.

Proposition : répartir le bénéfice uniquement par rapport au travail. Effet pervers que les gens viennent juste pour l'argent. Plus grosse proportion vient juste pour toucher et le problème que les gens travaillent plus ou moins. Fixer un barème où on touche minimum 50% du bénéfice, peu importe comment va se passer la soirée. Pour le reste, il faut trouver un système, comme par exemple à l'apport du travail.

- Johan: Faire une soirée, si elle se passe mal, on peut attaquer.
- Kerly: si on fait les choses après coup, peut faire un conflit. Si on fait avant, ne sera pas respecté. L'ELSA et l'AED sont des associations sœurs, il faut collaborer et pas créer des tensions. Toute répartition doit être fixée à l'avance et pas après coup.

Pour les 50/50, il faut se mettre d'accord. Pour s'engager, il y a une responsabilité.

A la prochaine réunion, on trouvera une idée. Concerne le budget de l'AED et pas seulement le pôle événementiel.

Principe de participer de manière définitive. On fait une caisse commune et après on partage les gains.

❖ Vote A : mettre une mise de 50/50

Pour : 15

Il faut faire attention à ce qu'il y ait un apport de travail équivalent.

❖ Vote B : en fonction du travail

Pour : 2

❖ Vote C: 2/3 AED et 1/3 ELSA

Pour : 0

En faisant 50% sur les dépenses et en répartissant les risques, c'est dur de rediscuter. Dépenses sont un risque en cas de soirées déficitaires, quand on arrive pour dire qu'il n'y a pas eu de travail équivalent. Plus difficile de répartir les bénéfices. On va se baser sur la bonne foi pour les efforts. Fixer des nouvelles règles après la première soirée.

Diviser les dépenses et les bénéfices. Tellement changeant qu'on ne peut pas juger. On garde cette proposition. Kerly en parlera de ça avec André.

Si après la 1ère soirée on veut revenir sur ça, on peut revenir dessus.

On garde ce système pour maintenant. Système collégial, il faut défendre même si on a voté contre. On a voté la mise sur 50%.

## Pôle sportif

Rajouter une condition : étudiants de n'importe quelle faculté peuvent participer avec AED. Si on déclare forfait, l'université ne rend pas la caution. Perte de 100.-. Nouvelle condition : pas le droit de participer si on déclare forfait. S'ils ne respectent pas cette condition, on divise le frais de la caution entre les joueurs. AED paie l'inscription et la caution.

On leur demande de payer eux-mêmes la caution comme ça s'ils ne viennent pas, ils assument.

La caisse du pôle sportif est à part, avec la directrice du pôle sportif.

Vote : unanimité.

## Pôle Marketing

AED possède des polos. On va faire cette commande pour la prochaine soirée. C'est l'AED qui paie. Céline devra faire cette commande. Il faut donner sa taille à Céline et écrire Garçon/Fille. Écrire sur Facebook le nouveau comité.

## Voyage AED

L'année passée CGTF a donné une subvention. On va faire un voyage toutes volées confondues. 70 personnes pourront voyager toutes volées confondues.

Il faut faire la demande à la CGTF en rapport avec le droit. C'est l'université qui finance.

Kerly va gérer le voyage avec un groupe. Une seule destination. On votera sur la destination. Doit être en lien avec le droit.

Quand ? À discuter au niveau du comité. Peut faire 1 semaine.

Propositions : date, lieu de destination. Ca sera au 2ème semestre. Il faut que les personnes s'assurent d'être là. Grosse organisation. On peut le faire après les examens de juin. C'est une votation qui aura lieu au sein du comité pour savoir si on va le faire au milieu du semestre ou après. Premier venu premier servi. Vu qu'on organise, le comité saura avant de mettre en ligne.

## Accès pour le site de l'AED

On va faire un dropbox : mot de passe du site. Tout le monde à accès à tout. Pour le site internet:

Kerly, renat, Aicha et Céline sont les seuls qui peuvent modifier.

Facebook : pôle évènementiel.

## Journal

Tous les gens qui ont envie de contribuer doivent discuter ensemble. Brainstorming. Présenter les idées au comité à la prochaine réunion. Format : imprimé ou sur le site. Concrétiser l'idée (structure). Une fois accepté, ils commencent le travail.

## Autres

Renat fait partie des 2 comités (AED/ELSA). Ne va pas faire transiter les informations. Au niveau de la charge de travail : ne pêchera pas ses activités pour l'AED. D'ici 3 mois, si la charge est trop grande, il quitte le comité ELSA. Vote de confiance par Kerly.

2 propositions :

- Quitter l'ELSA maintenant
- Rester dans les 2 mais signe une convention dans laquelle il s'engage à respecter la confidentialité. Sinon, il est exclu de l'AED.

Ceux qui sont pour : 16

Abstention : 1